

ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES

BICENTENAIRE : LES INFOS LACUNAIRES DE L'ÉCHO

Dans nos livraisons de septembre, octobre 24, janvier et mai 25 (« d » n°s 420, 421, 424 et 428), les dessous et les conséquences néfastes du projet des festivités du Bicentenaire sur le site du Cinquantenaire en 2030 ont été révélés, menés d'abord par les ministres socialistes du gouvernement De Croo, puis, après les élections, repris en sous-main par certains membres des Engagés via l'ASBL Horizon 50-200.

Cette ASBL, chargée de « revitaliser » le site, accumule depuis sa création nombre étonnant d'irrégularités car elle poursuit en réalité un autre but que celui pour lequel elle a été créée : il s'agit d'un projet de privatisation juteuse des espaces muséaux du Musée royal de l'Armée et du Musée d'Art et d'Histoire, tout en reléguant les collections dans des réserves (inexistantes), au profit d'espaces de divertissement où les objets de musées ne serviraient plus que de décor à des animations et promenades.

Le 2 aout 2025, le journal *L'Écho* publiait un article qui passait complètement sous silence ces données pourtant documentées et dument référencées, pour faire porter la responsabilité des difficultés actuelles du dossier sur la N-VA (qui a diminué les budgets) et non sur la mauvaise gestion et les résultats quasi inexistantes de l'ASBL. Ce faisant, ce journal agite l'épouvantail des nationalistes flamands au lieu de pointer les vraies responsabilités qui s'avèrent relever principalement du côté francophone et où la NV-A n'était pas partie prenante.

Voici les extraits de la lettre que le GERFA a adressée le 5 aout à *L'Écho*, restée à ce jour sans réponse

La lettre du GERFA

L'équipe du GERFA a lu attentivement l'article de Madame Christine SCHARFF, intitulé « *Une fête d'ores et déjà gâchée pour les 200 ans de la Belgique* », paru le samedi 2 aout

2025 (mis en copie du présent courriel), qui concerne le projet de fête du Bicentenaire de la Belgique (en 2030) sur le site du Cinquantenaire à Bruxelles.

Permettez-nous d'attirer votre attention sur le fait que l'article ne décrit pas, à nos yeux, suffisamment correctement la situation actuelle, les causes de la réduction des budgets pour le Bicentenaire et, en définitive, les enjeux du dossier.



En effet, l'article paraît ne se baser que sur les déclarations et le point de vue exprimés par deux représentants de l'ASBL Horizon 50-200 (ASBL chargée par le gouvernement De Croo du projet de revalorisation du Cinquantenaire pour l'occasion), à savoir M. Bruno VAN LIERDE, son président et « un des constructeurs du projet ». Ces lignes directrices avaient alors été élaborées au sein de l'ASBL Horizon 50-200 à l'époque, pour compte du Bureau SUMProject, lui-même commandité par Beliris pour réaliser ce plan directeur (v. le colophon du *masterplan* en annexe).

D'autres sources, notamment les articles de « diagnostic » (qui, à ce jour, apparaissent être les plus fouillés sur le sujet - v. les 4 articles en annexe dont le dernier constitue un récapitulatif des précédents) ou d'autres, qui sont repris sur le site du Comité Tervueren-Montgomery (qui sert de plateforme documentaire sur le sujet), auraient pu contribuer à jeter un autre regard sur les causes véritables des retards pris

par le dossier, sur ses tenants et aboutissants - plus complexes que ceux repris dans l'article - et, au final, sur les réductions de budget annoncées par le gouvernement De Wever. Ces réductions annoncées, selon nous, ne se résument (malheureusement) pas simplement aux supposées visées nationalistes de la NV-A dans ce dossier, qui est tout de même mené, de manière majoritaire - il faut le souligner -, par des ministres francophones.

Cette interprétation, que l'article reprend à son compte, constitue, selon nous, une manœuvre de diversion par rapport aux très sérieux problèmes de gestion du projet par l'ASBL Horizon 50-200 elle-même. On pointera notamment un grave problème de conflit d'intérêts - qui perdure à ce jour - dans le chef de son président, M. Van Lierde (qui est aussi le CEO (directeur général) de la firme de scénographie et de gestion muséales Tempora) et la mauvaise gestion financière - toujours d'une brûlante actualité - que l'ASBL dissimule en en rejetant supposément la cause sur le départ, qui pourtant remonte à juin 2023 déjà, de ses anciens CEO et COO (directeur des opérations).



Aux nombreuses irrégularités commises par l'ASBL, reprises dans nos différents articles, s'ajoute le fait que l'ASBL n'a, depuis juin 2023, plus voulu assumer sa mission, pourtant confirmée dans ses derniers statuts, de « *développer les liens et de faciliter les synergies entre les différents*

acteurs du site », pour ne plus privilégier que les intérêts privés de certains acteurs très influents.

Accordant tout crédit à la réinterprétation, par l'ASBL Horizon 50-200, des évènements et des causes de la diminution des budgets, l'article ne risque-t-il pas d'être considéré comme un nouveau « marchepied » pour une association dont les actions (et le manque flagrant de réalisations concrètes) sont plus que sujettes à caution ?

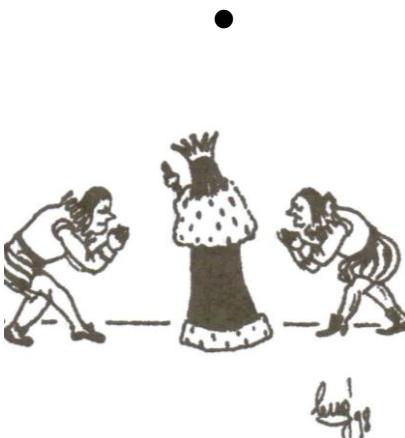
Nous espérons que ce courrier pourra susciter une attention particulière de votre part et émettons le souhait qu'un article plus complet puisse être réalisé pour une information plus approfondie sur le sujet.

Commentaire

Il est regrettable que *L'Écho* n'ait pas estimé utile de compléter son article avec nos informations et se soit limité à diffuser l'information officielle largement lacunaire.

On pouvait en effet espérer que les journalistes professionnels poussent leur curiosité et leur investigation au-delà de l'information au tout-venant.

Dans ces conditions, il ne faudra pas s'étonner que le citoyen limite sa confiance et cherche par lui-même des informations complémentaires.



ENTREPRISES PUBLIQUES

VENTE PARTIELLE DE BELFIUS SUR LES RAILS

Dernière minute

Le ministre des Finances, Jan Jambon (N-VA), a demandé au bancassureur Belfius de préparer une privatisation partielle, a annoncé vendredi son CEO* Marc Rai-sière, lors de la présentation à la presse des résultats semestriels.

Belfius appartient entièrement à l'État, mais elle réclame depuis longtemps la cession d'une participation minoritaire à des investisseurs privés.

Le patron de Belfius s'attend à ce que le gouvernement prenne une décision d'ici la fin de l'année sur cette opération.

Le CEO a rappelé que la banque était en faveur de la cession de 20 à 25% de son capital. Il privilégie également un placement privé auprès d'investisseurs.

29-08-25, source: BELGA

*Administrateur délégué en français.

BELFIUS EST À NOUS

Le GERFA s'oppose fermement à cette initiative et rappelle son communiqué du 19 avril 2017 (extraits-chiffres actualisés).

1. Il est important de maintenir une banque systémique dans le giron de l'Etat ; ce maintien permet de lever le marché et d'éviter des soubresauts trop importants. Le marché belge avec deux grandes banques internationales (BNP-FORTIS et ING) et une banque belge mais très internationale (KBC) est en effet relativement fragile. Le même raisonnement vaut pour le maintien des grandes entreprises publiques, moins sensibles aux aléas des marchés.

2. La privatisation partielle de BELFIUS avec l'entrée de plusieurs gros

actionnaires privés internationaux dans son capital (sans entrée en bourse) aura immanquablement des effets sur les exigences de rendement brut et de dividendes. La **banque sera donc sous pression constante d'actionnaires étrangers**, peu concernés par les métiers prioritaires de BELFIUS.

Ces exigences de rendement auront automatiquement des conséquences sur le métier principal de BELFIUS, à savoir le financement des investissements des communes et provinces ; il est donc certain que les exigences de rendement rencheriront le coût des investissements publics ! **Ce sera donc le contribuable qui supportera in fine l'exigence de rendement.** (...)

5. Le GERFA rappelle que la banque a rapporté 944 millions d'euros pour 2024 (444 millions de dividendes annuels et une contribution supplémentaire de 500 millions) au budget de l'État et que la privatisation partielle rapportera tout au plus 2 milliards à 2,5 milliards (sur la base d'une valeur comptable de 10 à 11 milliards) qui devra être imputé sur la dette publique qui se monte à 661 milliards (au 1^{er} trimestre 2025) ; **l'impact sur le volume de la dette sera négligeable et l'effet sur le budget sera même négatif, puisque la perte des dividendes sera plus élevée que la baisse des charges d'intérêts, évaluable généreusement à 3%, soit 60 à 75 millions.** (...)

En conclusion, le GERFA réitère son opposition à toute privatisation partielle de BELFIUS et souhaite que la banque reste publique à part entière et reste centrée sur son métier de base, à savoir le financement des communes et provinces. La situation financière saine de la banque démontre que cette voie est possible et nécessaire.

Le Bureau du GERFA,
le 19 avril 2017, actualisé le 30 aout 2025

